

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET					
(Article L.2311-7 du CGCT)					
Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
65748	Fonctionnement		Sèvre et Maine emploi solidaire (SEMES)	Association	2 300,00 €
65748	Fonctionnement		SECOURS CATHOLIQUE CARITAS FRANCE (SCCF)	Association	400,00 €
65748	Fonctionnement		Les Restaurants du cœur Relais du cœur de Loire-Atlantique LES RESTOS DU CŒUR	Association	200,00 €
65748	Fonctionnement		MOTS A HIC	Association	200,00 €
65748	Fonctionnement		ARMONI	Association	400,00 €
65748	Fonctionnement		LES ROUES D'SECOURS DU VIGNOBLE	Association	350,00 €
65748	Fonctionnement		ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DE CLISSON ET SA RÉGION	Association	360,00 €
65748	Fonctionnement		L'OUTIL EN MAIN DU PAYS CLISSONNAIS	Association	300,00 €
65748	Fonctionnement		APF FRANCE HANDICAP	Association	300,00 €
65748	Fonctionnement		AGIR CONTRE LA MALADIE	Association	1 000,00 €
65748	Fonctionnement		ADAPEILA - Section Vignoble sud Loire	Association	300,00 €
65748	Fonctionnement		100 pour 1 Clisson	Association	300,00 €
65748	Fonctionnement		VACANCES ET FAMILLES 44	Association	300,00 €
TOTAL					6 710,00 €